
[Lire en ligne](#)

Le cannabis à usage thérapeutique progresse

Allemagne Un projet de loi pour l'utilisation de drogue pour traiter des malades entrera en vigueur l'an prochain.



Mis à jour à 13h04

Le gouvernement allemand a donné mercredi son feu vert à un assouplissement de la réglementation sur l'usage médical du cannabis par les malades pour lesquels aucun autre traitement n'est disponible. Le projet de loi doit entrer en vigueur au printemps 2017.

Le texte précise qu'il sera possible d'acheter sur ordonnance dans les pharmacies des fleurs séchées ou de l'extrait liquide de cannabis dont le coût sera pris en charge par la sécurité sociale. Jusqu'ici, seuls les malades du cancer, du sida, de la maladie de Parkinson et de la sclérose en plaques pouvaient se faire prescrire du cannabis en demandant une autorisation spéciale et à leurs frais.

«Notre objectif est que les personnes gravement malades soient soignées de la meilleure façon possible», a expliqué dans un communiqué le ministre allemand de la Santé, Hermann Gröhe, membre de l'Union chrétienne-démocrate de la chancelière Angela Merkel.

Plantations contrôlées

Le gouvernement va mettre en place des plantations contrôlées et importera d'ici là le cannabis dont il a besoin, a-t-il précisé.

L'usage thérapeutique du cannabis, interdit en France, est de plus en plus répandu en Europe occidentale et aux États-Unis. Selon la société d'études de marché IBISWorld, les ventes de cannabis à des fins médicales

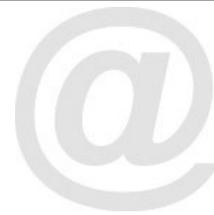
Date: 04.05.2016

**TRIBUNE
DE GENÈVE**

Online-Ausgabe

La Tribune de Genève
1211 Geneve 11
022/ 322 40 00
www.tdg.ch

Genre de média: Internet
Type de média: Presse journ./hebd.
UUpM: 404'000
Page Visits: 4'679'609



[Lire en ligne](#)

N° de thème: 729.006
N° d'abonnement: 729006

devraient quadrupler d'ici à 2020. (ats/nxp) (Créé: 04.05.2016, 13h50)